

FICHE D'INSCRIPTION ATELIER FANFARE 2021 - 2022

Renseignements

Nom : Prénom :
Adresse : Code postal :
Ville : Né(e) le :
Téléphone : Adresse mail :
Profession :

Expériences artistiques

.....
.....
.....

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom : Prénom :
Téléphone :

Description de l'atelier fanfare

Découvrez le plaisir de jouer ensemble, grâce à une ambiance musicale collective et conviviale.

Vous pourrez vous initier à un instrument de la famille des cuivres (trompette, cornet, trombone et tubas : baryton et euphonium), ou approfondir votre pratique, en passant par le jeu collectif de la fanfare et au travers d'un répertoire varié (*Back to black, Nantes, Pastime Paradise, In the death car, Feeling good, Stand by me, Mad world*, etc.).

Il est également possible de jouer d'un instrument de percussions de la fanfare (grosse caisse, caisse claire, etc.).

La technique instrumentale et tout ce qui nourrit son apprentissage prennent une tournure ludique, car nous l'appliquons directement dans des morceaux à plusieurs voix, arrangés sur mesure en fonction des niveaux de chacun.

Des rendez-vous musicaux réguliers sont prévus tout au long de l'année (fête de Noël, fête de *Championnet*, fête du Talus, fête de la musique, stages, etc.).

Cet atelier est ouvert à tout public à partir de 18 ans et est accessible aux débutants comme aux initiés. Pas de connaissance musicale requise (pédagogie orale et outils adaptés).

Des instruments sont mis à disposition des participants débutants lors des trois premières séances. Les participants devront ensuite passer à la location (ou l'achat) de leur instrument.

Une séance d'essai gratuite est prévue avant l'inscription définitive.

Horaires et lieu

L'atelier fanfare dure 2 heures et se déroule tous les jeudis soir (sauf vacances scolaires) dans la salle de l'Amicale de l'Association *Championnet Loisirs* au 16, rue Georgette Agutte, 75018 Paris.

Déroulement

L'atelier fanfare est divisé en deux niveaux :

1) NIVEAU DÉBUTANTS

Les jeudis soir de 19h à 21h (puis de 20h à 22h)*, du 16 septembre 2021 au 30 juin 2022.

=> Pour les personnes n'ayant jamais joué d'un instrument de la famille des cuivres ou voulant reprendre les bases techniques de l'instrument.

Objectifs : choisir son instrument, acquérir les bases techniques en progressant tranquillement et intégrer le répertoire musical arrangé sur mesure.

Le groupe *Débutants* bénéficiera de deux ateliers supplémentaires par rapport au groupe *Avancés*, les 16 et 23 septembre 2021.

Durant le mois d'octobre, une heure sera commune avec le groupe *Avancés*, de 20h à 21h, pour la mise en commun du répertoire musical.

***À la rentrée des vacances de la Toussaint, les deux niveaux sont rassemblés de 20h à 22h.**

L'année sera également ponctuée de séances en plus petits groupes, afin de travailler de manière plus individuelle et à progresser davantage.

2) NIVEAU AVANCÉS

Les jeudis soir de 20h à 22h, du 30 septembre 2021 au 30 juin 2022.

=> Pour les personnes ayant déjà pratiqué un instrument de la famille des cuivres.

Objectifs : consolider les acquis, progresser davantage au niveau technique et musical, et maîtriser un répertoire collectif arrangé sur mesure.

Durant le mois d'octobre, une heure sera commune avec le groupe *Débutants*, de 20h à 21h, pour la mise en commun du répertoire musical.

À la rentrée des vacances de la Toussaint, les deux niveaux sont rassemblés de 20h à 22h.

L'année sera également ponctuée de séances en plus petits groupes, de manière à travailler de manière plus individuelle et à progresser davantage.

Intervenante

Atelier conçu et animé par Estelle Wolf, musicienne (trompettiste et corniste), guide-conférencière à la Philharmonie de Paris, musicologue et pédagogue.

Passionnée de pédagogie musicale, elle intervient également dans des projets de démocratisation culturelle (ateliers d'initiation aux cuivres, à la pratique orchestrale, Projet Démon et Passeurs d'Arts, interventions à l'hôpital, conférences en prison, etc.).

Elle propose également des cinés-concerts et développe des partenariats avec des troupes de théâtre, co-anime des Team Building Fanfare à destination des équipes de travail.

Contact

Par mail : estelle.wolf08@gmail.com

ou contact@lattrapenote.fr

Par téléphone : 06 83 230 230

Tarifs

1) Débutants (33 ateliers annuels)

- 580 €, comprenant 2 ateliers supplémentaires de découverte et de choix de l'instrument.
- + Adhésion à l'association *L'Attrape-note* (2 formules) :
 - Tarif normal : 20 €
 - Tarif réduit (étudiants et demandeurs d'emploi avec justificatif) : 15 €

2) Avancés (31 ateliers annuels)

- 560 €
- + Adhésion à l'association *L'Attrape-note* (2 formules) :
 - Tarif normal : 20 €
 - Tarif réduit (étudiants et demandeurs d'emploi avec justificatif) : 15 €

Séance d'essai gratuite.

Les dossiers d'inscription complets sont à rendre après confirmation d'inscription.

Places limitées.

Règlement

Le participant ou son représentant légal règle par chèque (à l'ordre de « Association L'Attrape-note ») ou en espèces le montant de sa formation, ainsi que son adhésion à l'association :

FORMULE CHOISIE (Cocher la formule choisie) :

Atelier *Débutants* : je règle par chèque la somme de 580 € pour l'inscription à l'atelier fanfare + l'adhésion à l'association (15 € ou 20€) : 580 + = €

Atelier *Avancés* : je règle par chèque la somme de 560 € pour l'inscription à l'atelier fanfare + l'adhésion à l'association (15 € ou 20€) : 560 + = €

Le règlement devra s'effectuer dans son intégralité dès la confirmation de l'inscription (après la séance d'essai), avec possibilité d'échelonnement du paiement en 3 chèques (datés du jour de l'inscription), de septembre 2021 à janvier 2022.

Les ateliers sont des activités collectives, l'absence ou le retard d'un participant perturbe le travail de ses partenaires. Il est important que les participants soient ponctuels et assistent à toutes les séances.

En remplissant ce formulaire, vous déclarez avoir pris l'entière connaissance des conditions de participation, la signature de ce document valant pour acceptation. Le participant déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Fait à, le.....

<p>Signature (Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »)</p>

Nous saisissons l'opportunité de l'entrée en vigueur du Règlement Général pour la protection des Données (RGPD) pour vous rassurer sur notre politique de traitement des données.

Nous nous engageons au quotidien pour protéger la confidentialité de traitement de vos données personnelles.

Nous ne les avons jamais transmises, ni monnayées et ne le ferons jamais.

Nous nous contentons de vous inviter aux événements que nous organisons.

Vous avez la possibilité de vous désinscrire des mails à chaque fois que nous vous contactons, et vous pouvez demander la modification ou la suppression des données vous concernant par un simple e-mail : contact@lattrapenote.fr

Conditions générales de vente

Objet

Les présentes conditions de vente sont conclues entre, d'une part, l'association *L'Attrape-note*, association régie par la loi de 1901, déclarée à la sous-préfecture de Police de Raincy le 2 juillet 2014 et dont le siège social est situé au 40 rue Degeyter, 93600 Aulnay-sous-Bois et, d'autre part, toute personne physique ou morale (dénommée ci-après « l'Acheteur ») souhaitant procéder à un achat des prestations proposées par l'association *L'Attrape-note*.

Prestations

Les prestations concernées sont à titre d'exemple : l'adhésion à l'association *L'Attrape-note*, l'inscription à un atelier / stage dispensé par l'association *L'Attrape-note* ou à tout autre événement organisé par celle-ci ou auquel elle contribue, sans que cette liste soit limitative. Ces prestations sont décrites et présentées sur la fiche d'inscription avec la plus grande exactitude possible. Toutefois si des erreurs ou omissions devaient se produire quant à cette présentation, la responsabilité l'association *L'Attrape-note* ne pourrait être engagée. Cette dernière se réserve la possibilité de modifier ces conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par l'Acheteur. Toute annulation prise par l'association ne donne lieu à aucune indemnités ni pénalités.

Tarifs

Les prix des prestations sont indiqués en Euros. L'association *L'Attrape-note* n'est pas assujettie à la TVA. Tous nos prix ne comprennent ni les frais d'hébergement ni les frais de repas. L'association *L'Attrape-note* se réserve de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au jour de la commande sera le seul applicable à l'Acheteur.

Droit de rétractation

Par dérogation à l'article L.121-20-1, 1° du Code Français de la Consommation et pour tout nouveau stage souscrit, l'association *L'Attrape-note* accorde au Participant un droit de rétractation de 7 jours francs, pour tout nouvel atelier souscrit, elle accorde au stagiaire une période d'essai de 3 séances réalisées, à compter de la date de l'accusé de réception de la commande et donne droit pour le Participant au remboursement des sommes déjà versées dans les meilleurs délais et au plus tard 14 (quatorze) jours après la date à laquelle le Participant a exercé son droit de rétractation. Le règlement de l'adhésion à l'association ne peut être remboursé. Pendant ce délai, le Participant pourra demander le remboursement sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalité. La rétractation peut se faire moyennant une demande écrite par mail à l'adresse suivante : contact@lattrapenote.fr. Dans ce cas, l'association *L'Attrape-note* adressera sans délai un accusé de réception de la rétraction par courrier. Toute demande de rétractation qui ne respecterait pas le délai légal ou les formalités de l'alinéa précédent ne sera pas prise en considération.

Annulation et remboursement

L'association *L'Attrape-note* se réserve le droit de procéder à l'annulation de prestations pour effectif insuffisant. Les participants concernés seront informés avant le début de la prestation. L'association *L'Attrape-note* vous remboursera par chèque votre commande et le remboursement sera effectif au plus tard dans les 14 jours.

Nous procéderons au remboursement par chèque, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Une inscription ne peut pas être remboursée après le droit de rétractation, sauf si la prestation a été annulée. Dans une telle hypothèse, le participant sera remboursé par l'association *L'Attrape-note*, pour le montant de l'inscription (y compris les frais de réservation s'il y a lieu) au jour de la commande et s'effectuera sous la forme d'un remboursement par chèque.

Commandes

L'Acheteur qui souhaite acheter une prestation doit obligatoirement :

- remplir, selon les cas, le bulletin d'adhésion, le bulletin d'inscription, etc., sur lesquels il indiquera les renseignements demandés et les choix des prestations choisies,
- valider sa commande après l'avoir vérifiée,
- effectuer le paiement dans les conditions prévues,
- confirmer sa commande et son règlement.

La confirmation de la commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente et la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance. L'ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées.

Modalités de paiement

Le paiement est exigible à la commande. Les paiements seront effectués par chèque, espèces, virement. À la demande de l'Acheteur, un paiement en 3 fois sans frais pourra être réalisé pour l'inscription à un atelier d'une durée supérieure à quatre mois. À la demande, il lui sera adressé une facture sur papier. L'inscription ne sera effective que sous réserve de l'acceptation du paiement par la banque du client.

Responsabilités

La responsabilité de l'Association ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de l'Association est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par l'Acheteur et plafonnée au prix payé par l'Acheteur au titre de la prestation concernée. L'Association ne pourra être tenue responsable à l'égard de l'Acheteur en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un intervenant, le dysfonctionnement du matériel nécessaire à la réalisation des prestations, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'Association.

Propriété intellectuelle

Tous les textes, commentaires, illustrations, oeuvres et images reproduits ou représentés sur le site Internet sont strictement réservés à l'association *L'Attrape-note* au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle du site Internet ou de tout ou partie des éléments se trouvant sur le site est strictement interdite.

Données à caractère personnel

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations à caractère nominatif relatives aux Acheteurs pourront faire l'objet d'un traitement automatisé. L'association *L'Attrape-note*, en sa qualité de responsable du traitement, conserve ces informations et données afin de respecter les obligations légales et réglementaires. L'Acheteur dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Pour exercer l'un de ces droits, l'Acheteur devra écrire à : Association *L'Attrape-note*, 40 rue Degeyter, 93600 Aulnay-sous-Bois. Le traitement automatisé d'informations, y compris la gestion des adresses e-mail des utilisateurs du site a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL.

Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, compétence est attribuée aux tribunaux compétents de Paris, nonobstant pluralité de défende.

Acceptation du stagiaire

Les présentes CGV sont expressément agréées et acceptées par le Participant, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire.

L'attrape-note

Bulletin d'adhésion 2021-2022

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Adresse mail :

Montant de la cotisation : 20 € (plein tarif) – 15 € (étudiant, minimas sociaux)

Mode de règlement : espèces chèque virement

Je souhaite devenir membre bienfaiteur de l'association. Montant de mon don :

L'adhésion engage à respecter les statuts de l'association.

Le :

Signature :

Autorisation de droit à l'image - Participant majeur

Vous allez prendre part à une activité organisée par l'association L'Attrape-note. Dans ce cadre, vous êtes susceptible d'être photographié. Ces images pourront être diffusées dans le cadre de la communication et de la promotion de l'association L'Attrape-note.

L'utilisation de ces images est conditionnée à votre accord, c'est pourquoi nous vous demandons d'accepter de compléter ce formulaire.

Je, soussigné(e),

Demeurant à

Code postal Ville

autorise l'association L'Attrape-note à me photographier dans le cadre des différents événements que l'association organise.

J'accepte à titre gracieux l'utilisation et l'exploitation non commerciale de mon image dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur le site internet de l'association, ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier, support analogique ou support numérique) actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou de l'association.

Conformément à la loi, le libre accès aux données me concernant est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en fait et disposer du droit de retrait de ces données.

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Bon pour accord » :